

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
INSTITUTO DE ESTUDOS HISTÓRICOS DR. ANTÓNIO DE VASCONCELOS

Revista Portuguesa de História

TOMO VII

HOMENAGEM AO PROF. PIERRE DAVID

VOLUME II



COIMBRA / 1957

Titivillus, démon des copistes et des moines étourdis

Il y a quelques années, M. Charles Samaran consacrait dans les *Mélanges Félix Grat* (*) un savant et spirituel article à «Titivillus», ce démon qui recueillait les mots omis par les moines dans leurs copies ou passés sous silence dans leurs psalmodies afin de les en charger au jour du Jugement.

Intrigué par la mention de cette légende rencontrée dans la préface d'Anatole France à sa *Vie de Jeanne d'Arc*, M. Samaran en a recherché l'origine et en a retrouvé des témoins; l'histoire est racontée par Pierre Marini, religieux augustin du couvent d'Aix-en-Provence, confesseur et prédicateur du roi René, qui mourut en 1467; et déjà au siècle précédent, le frère prêcheur anglais John of Bromyard avait parlé de ce démon qui, chargé d'un sac bien rempli, fut rencontré par un saint moine à qui il dit: «Porto syllabas dictionis syncopatas et versus psalmodiae quos isti clerici furati sunt hac nocte», puis il lui donne son nom: «Tityvillus vocor»⁽²⁾.

Il y a d'autres exemples de cette historiette qui comporte bien des variantes et le nom sous lequel le diable est cité présente une quantité de graphies différentes: *Tantillus*, *Tintillus*, *Tityvillus*, *Tutivillus*, *Titivillitarius*, etc.; il semble que l'on puisse le traduire par «vétilleux»⁽³⁾.

Le hasard des recherches que l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes poursuit sur l'histoire des bibliothèques médiévales, de leurs collections comme aussi de leur décoration, nous a fait rencontrer un texte qui évoque Tintivillus et don nous donnons plus loin la transcription.

O) *Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat*, t. I, 'Paris 1946, pp. 301-310.

⁽²⁾ Voir Ch. Samaran, *art. cit.*, pp. 306-307.

⁽³⁾ 'M. Samaran étudie la question de l'étymologie p. 307 et présente à la fin de son article, pp. 309-310, diverses suggestions de M. Jean Cousin à ce sujet.

Il se trouve dans le manuscrit 1761 de la Bibliothèque municipale de Nancy; c'est un des dix-huit volumes des *Monumenta Manuscripta Ordinis Praemonstratensis*, collection de documents rassemblés par le P. Hugo d'Etival, O. Praem. (f 1739) pour composer l'ouvrage qu'il fit paraître sous le titre de *Sacri et Canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, Nancy, 1734 et 1736, 2 vol. in fol. (4).

Ce volume renferme des pièces variées se rapportant aux abbayes et monastères de l'ordre de Prémontré dont le nom commence par R. et entre autres celles qui concernent Roggenburg; ce prieuré fondé au diocèse d'Augsbourg vers 1130 sous les vocables de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Augustin, devint abbaye en 1450; sa très importante bibliothèque fut l'objet des soins particuliers de l'abbé Jodok Dreher, élu en 1507, mort en 1528, qui la développa considérablement et l'enrichit d'une somptueuse décoration en 1520, l'année même du sacre de Charles-Quint; elle a malheureusement disparu, mais elle a fait l'objet d'une description très précise qui se trouve dans le manuscrit précité, aux pages 196 et suivantes (5).

C'est à la suite de cette description, p. 390, qu'un moine inconnu a transcrit la petite pièce de vers que nous publions; c'est le 3.^e abbé de Roggenburg (6), Geog Mahler (1484-1505), docteur en droit et théologie, qui l'avait fait apposer dans le chœur de l'église (7); en voici le texte:

«*Canonicas horas si devote legis, oras,
Tunc orantur hore, cum corde leguntur et ore.
Littera neglecta vel syllaba murmure tecta,*

(4) Voir *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, t. 46 (1924), p. 378 et suiv.

(5) Ce texte sera prochainement publié dans le *Bulletin d'information de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes* par Mlle Marie-Louise Auger, chef de la section de codicologie dudit Institut, qui m'a aidée à recueillir la documentation relative au présent article et que j'ai plaisir à remercier ici.

(6) Le même manuscrit Nancy, Bibl.mun. 1761 donne aux pp. 197, 370-372, 417 des détails sur cet abbé qui eut à défendre son abbaye contre les prétentions du prince Georges de Bavière et dut à cette occasion demander aide au pape Innocent VIII, à l'empereur Frédéric III, et à son fils Maximilien, roi des Romains.

(7) La pièce de vers est précédée de cette introduction: «*Lubet hic versus sequentes a R. P. Georgio Pictore abbate, in utroque chori lattere (sic) affixos ascribere, in quibus quod stylo deest, sensu profectio sufficit*».

«Dictio non recta, si sit male lectio lecta,
«Colligit hec Sathanas, si non cum corde laboras
(Fragmina verborum Titivillus colligit horum ⁽⁸⁾).
«Quaque die mille vicibus ⁽⁹⁾ si se sarcinat ille
«Quid facis extra chorum, qui debitor officiorum
/«(Es divinorum? Cur induis acta uagorum?
«Desine stare foras, quia Christus ponderat horas
«Et numerando moras distinguit qualiter oras.
«Qui psalmos resecat et verba davidica curtat
«Displicet ille Deo, dum placuisse putat.
«Cum Domino psalles, psallendo tu tria serves:
«Dirige cor sursum, profer bene, respice sensum.
INunc lege, nunc ora, nunc cum fervore labora,
«Nunc contemplare, nunc Scripturas meditare.»

L'auteur de la copie donne ensuite un court texte qui figurait au-dessous en lettres rouges:

«IMors tua, Christi, fraus mundi, gloria coeli
Et doilor inferni sint meditanda tibi».

La pieuse exhortation de l'abbé 'Georg Mahler concerne en particulier l'assistance à l'office auquel il ne faut pas arriver en retard, la bonne élocution des versets et l'attention que les moines doivent apporter au sens des psaumes qu'ils récitent, mais en les menaçant des foudres de Satan et de Titivillus, elle rejoint les avertissements qui étaient donnés aux copistes négligents et dont la 'légende fait le plus souvent état.

Ce qui donnait à cette pièce de vers un intérêt accru, c'est qu'elle était accompagnée d'une représentation figurée que signale le même document e¹⁰). Or, M. Samaran dit n'en connaître aucune, mais

⁽⁸⁾ Ce vers se retrouve ailleurs et parfois sous une forme légèrement différente: «Fragmina Psalmorum Tity villus colligit horum»; voir CH. (Samaran, *azi. cit.*, p. 307, et. n. 13.

⁽⁹⁾ Le manuscrit portait *vocibus* qui a été corrigé en *vicibus*.

⁽¹⁰⁾ Il est fort à craindre qu'elle n'ait pas survécu aux malheurs des temps; avante d'être supprimée en '1S03, l'abbaye a subi de nombreuses dépré-

il cite le témoignage du Père Papebroek <AA.SS., tome III de juin, appendices, p. 45) qui «se rappelait avoir vu dans sa jeunesse, c'est-à-dire vers le milieu du XVII^e siècle, au-dessus de l'entrée du chœur de la cathédrale de Mayence, un Titivillus peint en vert avec cette légende: *Fragmenta verborum Titivillus colligit horum.*

Pour Roggenburg, notre copiste a noté à droite du texte de l'inscription ci-dessus reproduite:

Ex hac parte diabolus corbem post tergum ferens absorptis syllabis et verbis refertam.

et au-dessous:

Hic est S. Augustinus

Et de l'autre côté du texte, à gauche, une note similaire ajoute:

Ex hoc latere stat Angelus hanc schedam manu tenens: «Hec dicit Augustinus».

au dessous:

Hic est beata Virgo picta.

L'ange et le démon se font pendant, ce qui est normal; la Vierge protectrice des moines et refuge des pécheurs est figurée par ailleurs, mais on peut se demander pourquoi saint Augustin est évoqué et représenté; il ne faut pas oublier d'une part que saint Augustin est un des patrons de l'abbaye et d'autre part qu'il est mêlé à la légende de Titivillus.

M. -Samaran en effet rapelle ⁽ⁿ⁾ une histoire connexe racontée par le prédicateur Pierre Marini, déjà cité, où il est dit que «saint Augustin rencontra Tintillus qui portait plusieurs feuilles remplies d'écriture; il lui demanda ce qu'elles contenaient: ce sont, répondit-il, les complies que vous n'avez pas récitées un tel jour, parce que vous étiez occupé d'affaires importantes du monastère: sur quoi saint Augustin lui dit d'attendre un moment, et devant lui il récita les complies; après quoi le diable s'en alla tout triste en lui disant: «Vous m'avez attrapé» (*inquit, deceptisti me, sicque tristis abiit*).

dations; mais l'église subsiste, servant maintenant d'église paroissiale; nous avons essayé de savoir si l'ancienne décoration était actuellement visible, mais nous n'avons pas encore eu de réponse à ce sujet.

(ⁿ) Voir Ch. Samaran, *art. cit.*, p. 305, n. 3.

Quoi qu'il en soit la figure de saint Augustin et celle de la Vierge qui lui faisait pendant devaient inciter les moines à suivre les préceptes que leur abbé avait voulu mettre sous leurs yeux dans le chœur de leur église pour les inviter à ne pas donner l'occasion à Titivilius d'emplir sa corbeille.

JEANNE VIELLIARD